

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0892 du 05/10/2020**

Arrêté du 23 octobre 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/10/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE.....3

**PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE****RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

portant affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques  
de classe normale

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'instruction du 21 décembre 2018 relative au classement général des postes comptables projeté au 31 décembre 2019 ;
- Vu l'avis de la commission administrative paritaire n° 3 du 16 octobre 2019 ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** M<sup>me</sup> Sandrine RAYNAUD, N° DGFIP : 862749, inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale est affectée dans les conditions ci-après indiquées :

Affectation – Ancienne situation	Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône – Emploi administratif
Affectation – Nouvelle situation	Trésorerie du Centre hospitalier de la Polynésie-Française - Comptable
Date d'affectation	1 <sup>er</sup> octobre 2020

**Article 2 :** Le montant du cautionnement est fixé par l'arrêté du 2 février 2018.

**Article 3** : Les dispositions du présent arrêté prendront effet à la date d'installation de l'intéressée et seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 OCTOBRE 2019  
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756